

Ne laissez pas un arnaqueur vous dépouiller de vos économies!

Les **criminels** ne démontrent aucun remords et n'hésiteront pas à vous raconter n'importe quoi pour vous voler.



QU'EST-CE QUE LE MARKETING DE MASSE?

Le marketing de masse est la vente de produits ou de services de tous genres et même la sollicitation de dons de bienfaisance. Le marketing de masse peut s'effectuer par téléphone, par la poste, par courriel ou par Internet.

QU'EST-CE QUE LE MARKETING DE MASSE FRAUDULEUX?

Le marketing de masse frauduleux, c'est faire une VENTE TROMPEUSE tout en exigeant un PAIEMENT IMMÉDIAT pour un produit ou service qui ne vous a pas encore été livré et qui ne le sera jamais. Le marketing de masse frauduleux peut consister à :

- solliciter des dons pour un organisme qui n'existe pas;
- obtenir des renseignements confidentiels sur vos comptes bancaires ou cartes de crédit pour les utiliser à des fins frauduleuses;
- offrir un prix ou un gain à la loterie pour lequel vous devez payer des frais afin de recevoir votre soi-disant lot.

Les criminels peuvent également voler votre argent en vous envoyant un faux chèque et en vous demandant de le déposer dans votre compte de banque. Ensuite, les fraudeurs vous demandent de retirer une partie de cet argent et de la leur retourner, prétendument pour payer des frais quelconques.

COMMENT RECONNAÎTRE LE MARKETING DE MASSE FRAUDULEUX?

Ce ne sont pas tous les télévendeurs qui sont des criminels. Toutefois, il existe différents indices qui vous permettent de reconnaître le marketing de masse frauduleux. Par exemple :

C'est trop beau pour être vrai

Vous gagnez un prix d'une grande valeur dans un concours auquel vous ne vous souvenez pas d'avoir participé, ou encore on vous offre une occasion unique de faire un investissement donnant un rendement fabuleux.

Vous devez payer pour participer

Votre interlocuteur vous demande de l'argent pour payer les frais d'envoi et de manutention, les taxes ou tout autre frais prétendument administratifs afin de recevoir votre prix. Les loteries légitimes ne demandent JAMAIS aux gagnants d'envoyer de l'argent afin de recevoir un prix. Au Canada, c'est illégal!

Vous devez fournir des renseignements financiers personnels

Votre interlocuteur vous demande de lui donner des renseignements confidentiels concernant vos comptes bancaires ou vos cartes de crédit.

On vous demande de payer comptant

Votre interlocuteur vous demande de payer en argent comptant, par mandat-poste ou par transfert électronique plutôt que par chèque ou carte de crédit.

Votre interlocuteur est plus enthousiaste que vous

Les criminels veulent que vous ayez un coup de coeur pour la proposition qu'ils vous offrent de façon à vous empêcher de prendre une décision réfléchie.

C'est le patron qui appelle

La personne qui vous appelle prétend être un représentant du gouvernement, un policier, un agent du fisc, un représentant bancaire, un avocat ou tout autre personne en autorité.

Un étranger vous appelle et se prend pour votre meilleur ami

Votre interlocuteur vous appelle par votre prénom et vous pose des questions personnelles : quel est votre style de vie? À quelle fréquence vos enfants vous rendent-ils visite? Habitez-vous seul? Il vous demande de garder cet appel confidentiel, tel un secret.

C'est une offre d'une durée limitée que vous devez accepter tout de suite

Si votre interlocuteur fait pression pour que vous preniez une décision immédiatement, c'est probablement une affaire douteuse.

Votre interlocuteur est habituellement quelqu'un de très articulé, très persistant, très convaincant, très amical et semble toujours avoir une réponse à tout.

COMMENT PEUT-ON SE PROTÉGER CONTRE LE MARKETING DE MASSE FRAUDULEUX?

Tout le monde peut en être victime. Il existe différentes façons de se protéger. Voici quelques conseils :

- **N'ENVOYEZ JAMAIS D'ARGENT!**
- Ne donnez jamais de renseignements personnels, surtout des détails bancaires ou des numéros de cartes de crédit à des inconnus.
- Soyez prudent lorsque vous remplissez un coupon de loterie, des gens malhonnêtes peuvent utiliser l'information et en faire un mauvais usage.
- Ne répondez pas aux lettres ou aux courriels non sollicités.
- Demandez à votre compagnie de téléphone de bloquer les numéros de téléphone non désirés.

- N'agissez jamais trop rapidement. Demandez conseil à un membre de votre famille, à un ami, à un groupe d'aide ou à votre banquier. Fiez-vous à ceux en qui vous avez confiance.
- Vous avez le droit de vérifier ce qu'on vous dit. N'hésitez pas à demander des renseignements écrits, un numéro de téléphone, des références et, surtout, du temps pour réfléchir à l'offre qui vous est présentée.
- Lors d'un appel téléphonique, si vous avez un doute sur votre interlocuteur, raccrochez simplement. Ce n'est pas impoli, c'est la meilleure chose à faire. Plus vous restez longtemps en communication, plus vous augmentez les risques d'être arnaqué.

SI VOUS CROYEZ ÊTRE AUX PRISES AVEC LE MARKETING DE MASSE FRAUDULEUX, VOUS POUVEZ JOINDRE :

- Un membre de votre famille ou un ami afin d'obtenir des conseils. Cherchez conseil auprès de quelqu'un que vous connaissez, en qui vous avez confiance et qui peut vous aider à prendre une meilleure décision.
- Le Centre d'appel antifraude du Canada (PhoneBusters) au 1 888 495-8501 ou visitez son site Internet à www.phonebusters.com. Vous pouvez signaler tout appel douteux ou obtenir plus d'information sur le marketing de masse frauduleux.
- Le Centre opérationnel de lutte au télémarketing frauduleux (COLT) au 514 939-8304 / 1 800 771-5401 ou visitez son site Internet à www.rcmp-grc.gc.ca/qc/home_f.htm.
- Le Bureau de la concurrence Canada au 1 800 348-5358 ou visitez son site Internet à www.bureaudelaconcurrence.gc.ca.

Soyez rassuré, vous n'êtes pas seul.

Des personnes-ressources sont là pour vous aider.



Bureau de la concurrence
Canada

Competition Bureau
Canada



Agence des services
frontaliers du Canada

Canada Border
Services Agency

